



**Frédérique ROLET**  
Secrétaire Générale du SNES-FSU  
**Hervé CHRISTOFOL**  
Secrétaire général du SNESUP-FSU

à  
**Madame Frédérique VIDAL**  
**Ministre de l'Enseignement supérieur**  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 051

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**  
**Ministre de l'Éducation Nationale**  
110 rue de Grenelle  
75007 PARIS

Paris, le 6 septembre 2017,

**OBJET : Concertation baccalauréat**

Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation,  
Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale,

Vous avez annoncé une réforme de l'orientation et de l'affectation des bacheliers dans l'enseignement supérieur effective à la rentrée 2018, et une réforme du baccalauréat pour la sessions 2020 (classe de Première) et 2021 (classe de Terminale).

Le SNES-FSU et le SNESUP-FSU ont constaté les dysfonctionnements du processus d'orientation-affectation de la session 2017 du baccalauréat, mis à l'épreuve par la hausse démographique. Pour nous, si le travail des personnels avec les lycéens sur leur projet d'orientation peut certainement être amélioré, une réflexion engagée sur l'articulation entre les programmes du lycée et les contenus de l'enseignement supérieur, la situation ne pourra pas évoluer favorablement en l'absence d'une réflexion sur les capacités d'accueil. Le volume de ces dernières constitue un facteur explicatif important de la réussite ou l'échec en 1ere année de licence.

Nous sommes attachés à la valeur nationale du baccalauréat, premier grade de l'enseignement supérieur, examen que l'étranger nous envie, et qui est facteur de justice pour la jeunesse de notre pays. Il nous semble difficile de travailler les dossiers de l'orientation – affectation et du baccalauréat séparément, en particulier quand la mise en place de prérequis est évoquée.

C'est pourquoi nous vous demandons d'être associés es qualité au cycle de concertation commençant le 11 septembre au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Nous souhaitons par ailleurs contribuer au le travail sur le baccalauréat, et que des représentants de l'enseignement supérieur participent aux séances au Ministère de l'éducation nationale.

Veillez croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, en notre profond attachement au service public d'éducation.

Frédérique ROLET

Hervé CHRISTOFOL